



COMMUNIQUE DE PRESSE

Coupes invendues en forêt communale - Les élus invités à réfléchir sur les solutions pour une meilleure commercialisation

La vente de bois organisée chaque printemps par l'ONF aura lieu le 22 mai prochain à Sisteron. Ces ventes sont sources de revenus pour les communes. En amont de cette vente, les Communes forestières invitent les élus communaux à échanger sur les solutions possibles si leurs bois restaient invendus.

En forêt, les coupes de bois participent à l'entretien et au maintien des écosystèmes. Ces coupes sont planifiées chaque année pour garantir la gestion durable des forêts. Le bois qui en est issu est vendu aux entreprises de la filière bois. Il constitue une ressource financière pour les communes qu'elles peuvent réinvestir pour la régénération de leur patrimoine forestier.

Le 22 mai prochain à 14h30 à Sisteron (04), l'Office national des forêts, gestionnaire unique des forêts communales, organise sa vente annuelle de bois par appel d'offre. Une grande partie des bois issus des forêts des collectivités sera proposée à la vente. Selon l'état du marché, certains lots ne trouveront potentiellement pas preneur. Les communes seront confrontées à des difficultés de commercialisation.

L'association des Communes forestières, soucieuse d'aider les communes à valoriser les produits de la forêt, invitent les élus des départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes à participer à une formation en amont de la vente :

« Coupes invendues : Comment réagir ? »

Le 22 mai 2018, de 9h00 à 12h30

Salle polyvalente de Rourebeau
RD 22, Hameau de Rourebeau
05 300 UPAIX

Journalistes vous êtes conviés à participer à cette rencontre

Lors de cette matinée, les participants pourront échanger sur les possibilités qui s'offrent à eux en cas d'invendu. A travers des témoignages, ils découvriront que pour chaque cause d'invendu, des solutions existent. L'après-midi, les élus présents seront conviés à assister à la vente.

*Le réseau des Communes forestières est au service des élus et des acteurs forestiers. Il œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.
Voir le site internet <http://www.ofme.org/communes-forestieres>*

Contact :

Communes forestières PACA

Pavillon du Roy René, CD 7, Valabre, 13 120 GARDANNE

Contacts presse :

Isabelle DESMARTIN / Tél. 04 42 65 78 14 / isabelle.desmartin@communesforestieres.org

Sur place :

Julien LOPEZ / Mobile 06 37 23 79 93 / julien.lopez@communesforestieres.org

Presse : Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Je souhaite un contact pour plus d'informations

Je serai présent(e) à la formation du 22 mai 2018